

Recensement de la population

La campagne nationale de recensement concerne 8 % des logements du Blanc-Mesnil (adresse principale).

Du 18 janvier au 24 février 2024 à 00h00

Cette collecte d'informations destinées à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) est gratuite, obligatoire et essentielle pour déterminer la population locale et la participation de l'État au budget communal.

Elle permet aussi d'adapter l'action publique aux besoins des habitants :

- Développement d'équipements
- Rénovation urbaine, etc.

Douze agents recenseurs, munis d'une carte officielle de l'Insee signée du maire, se présenteront au domicile des habitants concernés (préalablement avisés par courrier).

Le Blanc-Mesnil

À savoir

L'ensemble des foyers concernés seront invités à remplir leur formulaire directement sur le site internet de l'Insee : le-recensement-et-moi.fr.

Tél. 01 45 91 70 31.

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Mardi
14:00–17:30
Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Jeudi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Samedi
09:00–11:45
Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Mardi
09:00–12:15, 13:30–19:45
Mercredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Jeudi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Samedi
Fermé
Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).